

# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2026/2027

Vous avez procédé à la pré-inscription de votre enfant en mairie

## VOICI LES PROCHAINES ÉTAPES

### ÉTAPE 1 - ADMISSION À L'ÉCOLE

Dès l'obtention du certificat d'inscription, vous devez prendre rendez-vous avec l'école pour finaliser l'inscription scolaire.



#### À NOTER

Pour les **ÉLÈVES ACTUELLEMENT SCOLARISÉS EN GRANDE SECTION DE MATERNELLE À SARTROUVILLE**, aucune démarche n'est à effectuer : le certificat d'inscription scolaire de CP parviendra directement aux familles par email à partir du mois de janvier 2026.

→ Pour toute annulation d'une inscription, prévenir le service scolaire

### ÉTAPE 2 - INSCRIPTION A LA CANTINE

- Si vous souhaitez que votre enfant déjeune à la cantine, connectez-vous sur le portail famille de la ville avec vos identifiants personnels : [sartrouville.portail-familles.com](https://sartrouville.portail-familles.com)

La réservation des repas est obligatoire et sera possible dès le **lundi 6 juillet 2026**.



- Si vous souhaitez connaître les menus servis à votre enfant, consulter l'appli « Clic & Miam » (téléchargement et consultation gratuits).

#### ATTENTION

- Les repas réservés et non consommés seront facturés au tarif habituel.
- Les repas consommés sans réservation préalable seront facturés avec un supplément.
- Les réservations et modifications des réservations de repas sont possibles jusqu'à 5 jours avant la date concernée.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter par email le service restauration à l'adresse suivante : [restauration@ville-sartrouville.fr](mailto:restauration@ville-sartrouville.fr)

## ÉTAPE 3 - LES ÉTUDES SURVEILLÉES

Inscription et choix de la formule de fréquentation sur le portail famille :  
**sartrouville.portail-familles.com**

## ÉTAPE 4 - LES ACCUEILS DE LOISIRS

L'accueil de loisirs et la garderie (matin, soir, vacances scolaires..) sont assurés par Sartrouville animation. Les modalités d'inscriptions seront disponibles sur **sartrouville.fr** en juin 2026.

### JE RETIENS :

- Dès réception du certificat d'inscription, je contacte l'école pour finaliser l'inscription.
- Je gagne du temps et dès le 6 juillet, je me connecte au portail famille, je consulte et met à jour mon dossier famille.
- Je réserve les repas de mon enfant **au plus tard le 27 août 2026** pour le jour de la rentrée.
- J'ai besoin d'aide pour me connecter au portail famille je me rends au PAD@.

**PAD@, France Services** : 118 avenue Georges-Clemenceau à Sartrouville  
Tél. : 01 61 04 20 99 - Email : ccas-pada@ville-sartrouville.fr  
Ouvert du lundi au vendredi (sans RDV) de 9h à 12h et de 14h à 17h

## TOUT AU LONG DE L'ANNEE, SOYEZ INFORMÉS

### LE PORTAIL FAMILLE

Vos démarches en ligne en quelques clics dès le 6 juillet 2026 sur :  
**sartrouville.portail-familles.com**

- 1 Je consulte et mets à jour mon dossier famille
- 2 Je réserve les repas de mon enfant
- 3 J'inscris mon enfant aux études surveillées
- 4 Je consulte et paye mes factures



### LES ALERTES SMS

Comme pour les alertes SMS, Sartrouville vous propose de vous abonner à un service SMS gratuit, spécifique à l'actualité des écoles maternelles et élémentaires de la ville (mise en place du service minimum d'accueil, fermeture exceptionnelle d'un équipement, etc.).

Intéressé par ce service ?

Inscrivez-vous sur le site Internet rubrique **Mes démarches / Inscriptions sms scolaires**

Pour tout renseignement, contacter le service scolaire par email :  
**scolaire@ville-sartrouville.fr**